

Quelle priorité?

Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture, a commencé par répondre, au blocage du CTM (Comité Technique Ministériel) du 31 janvier, par un vibrant « ma priorité c'est l'enseignement ».

Quelle priorité ?

Une fois cette phrase forte prononcée, il nous a expliqué que le Ministère de l'Agriculture devait « rendre » 50 postes à la rentrée 2019 (l'équivalent de 25 classes). Reprenant les années noires du thatchérisme, pour lui, « il n'y a pas d'alternatives ».

Quelle priorité donc ?

Le Ministère de l'Économie a décidé que nos élèves coûtaient trop cher. Il faut donc rendre des postes d'enseignant à Bercy en augmentant le nombre d'élèves que nous accueillons. La solution du Ministre : supprimer les seuils de dédoublement.

Bien sûr, cette solution est emballée. L'idée est de légèrement augmenter les seuils (de 16 à 18, ici, de 24 à 27, par-là) en les rendant, dans les nouveaux référentiels, indicatifs. Passé les bornes, il n'y a plus de limites.

Concrètement, chaque établissement peut recruter le nombre d'élèves qu'il veut, mais les possibilités de dédoublement seront limitées à une enveloppe qui sera loin de pouvoir couvrir tous les dédoublements « indicatifs ». À l'arrivée, une fois « généreusement » distribuées les heures en labos, en TP sécurisés, le petit reste donnera lieu à un combat entre collègues pour gérer la pénurie.

La CAP des PCEA sur la mobilité n'a pu se tenir, le mardi 29 janvier, suite au boycott des élus SNETAP-FSU.

Pourquoi ?

Nous ne pouvons accepter que la gestion de l'enseignement à l'agriculture soit purement comptable. La suppression de ces 50 postes à la rentrée 2019 c'est :

- Plus d'élèves dans les salles de classe ;
- Moins de collègues dans les lycées ;
- La déréglementation des conditions d'enseignement qui seront laissées à l'autonomie des établissements sans les moyens nécessaires ;
- La suppression de postes de contractuels ou la diminution de leur temps de travail ;
- Plus de classes par enseignants sans augmentation (ou avec diminution) du salaire.
- C'est travailler plus pour gagner autant ou moins...
- C'est l'abaissement des conditions de travail des collègues et d'accueil des élèves;
- Moins de sécurité pour les travaux pratiques.

L'avenir ?

Cette baisse devra s'accompagner d'une nouvelle ponction de 100 postes en

SNETAP-FSU
premier syndicat de l'enseignement agricole public des Hauts de France

Le SNETAP des Hauts de France

Bureau Régional:
Sylvain Guénard, David Zbierski, Olivier Devillers, Régis Martinage, Vincent Fouque et Pascal Avare .

Sylvain.guenard@educagri.fr
David.zbierski@educagri.fr

Hauts-de-France@snetap-fsu.fr

Février 2019
PICARDIE

2020 et 150 postes en 2021 puisqu'il semble que notre Ministère est 300 postes à rendre d'ici la fin du mandat.

Le discours du Ministre consistant à nous dire qu'il faut mieux enlever les seuils que fermer des classes ne pourra donc pas tenir sur toute la mandature. Accepter la suppression de fait des seuils, cette année, c'est accepter des mutations d'office et des licenciements de contractuels dans les années qui viennent. C'est accepter la destruction de notre outil de travail, la chute de la qualité de l'enseignement et l'abaissement de nos conditions de travail.

Agir !

Nous devons donc agir. Dans un premier temps en signant et en faisant signer la pétition pour le maintien des seuils.

Nous devons alerter tous nos partenaires, parents, élèves, politiques, du mauvais sort qui est fait à l'enseignement agricole public en leur demandant d'écrire et de prendre position sur le sujet pour faire plier le Ministre de l'Agriculture.

Faites la projection dans votre établissement, sur votre fiche de service, si chaque collègue perd une heure de dédoublement avec la suppression des seuils...

18 enseignants avec une heure en moins, c'est l'équivalent de la disparition d'un poste.

Nous invitons donc tous les secrétaires de sections à prendre contact avec les représentants des parents et des élèves pour :

- **Multiplier la signature de la pétition ;**

<https://intersyndicale.fr/non-a-la-suppression-des-seuils-de-dedoublement-dans-lenseignement-agricole/>

- **Écrire des lettres-pétitions à la DRAAF pour lui demander de faire remonter au Ministère notre demande de moratoire sur la réforme des seuils et du bac STAV ;**
- **Écrire des lettres-pétitions aux députés, sénateurs, conseillers régionaux pour leur demander d'intervenir contre la suppression des dédoublements et la réforme du bac STAV en l'état.**

Il faudra faire cela rapidement, car il ne reste que cette semaine avant les vacances, mais il en va de l'avenir de l'enseignement agricole public.

Sylvain Guénard

Quelques liens:

- www.snetap-fsu.fr

- <https://regions-snetap-fsu.fr/hdf/>

le blog des Hauts de France qui se met en place depuis la rentrée).

- <https://intersyndicale.fr/non-a-la-suppression-des-seuils-de-dedoublement-dans-lenseignement-agricole/>

La pétition contre la suppression des dédoublements.

Le SNETAP-FSU est présent dans tous les échelons mais il n'est rien sans les personnels.

ENSEMBLE NOUS SOMMES LE SNETAP.



Sylvain Guénard
Co-secrétaire Régional
SNETAP-FSU Hauts de France
Elu CAP des PCEA
LEGTA Le Paraquet
80440 COTTENCHY
06 76 35 31 97

En PJ:

Le bulletin de syndicalisation et sa notice.

**N'oubliez pas de vous syndiquer!
Il n'est pas trop tard.**